

SMCP

sandro · maje · claudie pierlot · de fursac



Communiqué de presse - Paris, le 4 juin 2020

Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2020 de SMCP

L'Assemblée Générale des actionnaires de SMCP s'est réunie à Paris ce jour, sous la présidence de Monsieur Daniel Lalonde, Directeur Général.

84,53% du capital social de SMCP a participé à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote. Elle a notamment approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2019.

Les résultats des votes des résolutions seront disponibles dès le 8 juin 2020 sur le site www.smcp.com à la section « Assemblée Générale ».

La présentation et le Webcast sont également disponibles sur le site internet de SMCP.

À PROPOS DE SMCP

SMCP est un leader mondial du marché du luxe accessible avec un portefeuille de quatre marques parisiennes uniques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et De Fursac. Présent dans 41 pays, SMCP est un Groupe à forte croissance qui a franchi le seuil du milliard de chiffre d'affaires en 2018. Le groupe comprend un réseau de plus de 1 500 magasins dans le monde et une présence digitale forte, sur l'ensemble de ses marchés-clés. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot et De Fursac ont été acquises par SMCP respectivement en 2009 et 2019. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

CONTACT INVESTISSEURS / PRESSE

Célia d'Everlange

+33 (0) 1 55 80 51 00

celia.deverlange@smcp.com